

Les espaces maritimes : approche géostratégique:

Introduction :

Christian Grataloup, document 3 page 163 : « Le désir de rivage » Corbin 1988

Définition des termes :

(Reprendre la définition de la mondialisation et le cours sur les territoires)

- Un chiffre : Les océans représentent plus de **70 % de la superficie de la planète bleue...**
- **Contrairement aux territoires, (définition de Brunet) l'espace maritime ne serait pas totalement approprié par les sociétés humaines, les eaux internationales ne sont pas contrôlées par les Etats, contrairement au littoral.** Pourtant le processus de mondialisation accroît sans cesse leur importance et ce sont bien les Etats les plus impliqués qui s'efforcent aujourd'hui de les **contrôler et de les sécuriser.**
- **Les espaces maritimes sont stratégiques car les « routes » empruntés par le transport maritime sont vitales pour l'économie mondiale** (*pour les ressources en énergie comme le pétrole, pour les matières premières comme le café, pour le commerce des produits manufacturés dans le cadre de la DIT*)

A mesure que s'étend le processus de mise en relation des territoires, **on observe un renforcement du phénomène de littoralisation et du rôle stratégique des façades maritimes.** L'appropriation des espaces maritimes apparaît comme une projection de la puissance continentale et fait l'objet de tensions entre les grandes puissances.

Problématique : Comment la géostratégie des espaces maritimes est-elle révélatrice de la compétition entre les principales puissances mondiales ?

I) Une dimension géostratégique majeure :

A) Les océans au service d'une économie mondiale :

Les espaces maritimes sont des **lieux de circulation et d'interface :**

- Plus de **80 % du trafic de marchandises** se fait par les océans grâce à des milliers de navires sont spécialisés (*porte conteneurs, pétroliers, méthaniers...*) Le **fond des océans est également parcouru par des conduites** (*fibre optique mais aussi oléoducs, gazoducs*)
- **Les principales routes commerciales relient les façades maritimes**, empruntant les passages stratégiques (*détroit de Gibraltar, de Malacca, canal de Panama., de Suez*).
- Avec la mondialisation **le centre du commerce mondial s'est déplacé vers l'Asie orientale** avec 9 des principaux ports mondiaux. (*25 ports concentrent à eux seuls près de 50 % des flux*)

B) La littoralisation des Hommes et des activités : document 2 page 156.

Avec la mondialisation **le phénomène de concentration des hommes et des activités sur les littoraux s'est accéléré.**

Selon les projections en **2020, plus de 70 % des Hommes vivront sur le littoral**, avec dans le même temps des zones qui ne sont plus seulement consacrées aux échanges mais également à la production. **Les ports sont des zones industrialo-portuaires.**

Les Hommes ont développé également le tourisme sur les littoraux et les croisières se multiplient.

II) La projection des nouveaux intérêts :

A) Des espaces convoités : carte page 155.

Le réchauffement climatique entraîne la possibilité d'ouvrir de nouvelles voies maritimes dans l'Arctique, la division par 2 du temps nécessaire pour relier l'Atlantique et le Pacifique et éviter les passages dans les zones les plus denses comme le canal de Suez.

Le Canada et les Etats-Unis s'opposent sur la souveraineté de ces eaux, tandis que la Russie, le Canada et le Danemark tentent de **contrôler les ressources qui y sont présentes.**

B) Des ressources gigantesques : Article Stéphane Foucart Doc 3 page 161

■ **Les ressources halieutiques** sont décisives : $\frac{1}{4}$ de l'humanité en dépend pour s'alimenter. (100 millions de tonnes de poissons sont pêchés chaque année, de véritables bateaux usines parcourent le globe ce qui pose également le problème de la surexploitation des espèces) De **nombreuses tensions existent concernant les zones de pêches** un exemple la guerre de l'anchois entre l'Espagne et la France et la difficulté pour l'Europe d'arbitrer ce conflit)

■ **Les océans abritent 1/3 des réserves d'hydrocarbure** prouvées et déjà 1/3 de la production de pétrole et de gaz y est exploitée.

■ **Les ressources en minerais sont encore plus importantes.** (plus de 80 %) De véritables gisements sous marins pourraient ainsi être exploités dans le futur, c'est le cas notamment pour les **Terres rares** que l'on trouve essentiellement en Chine. La compétition entre les Etats est l'objet de multiples conflits et revendications.

C) L'affirmation d'un droit maritime international : Doc 2 page 162 + cartes page 158/159

Pour résoudre les conflits entre les États, **la conférence de Montenegro Bay** (en 1982 en Jamaïque) a créé une **Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**. Aujourd'hui cette convention est signée par 133 pays. Si la liberté de circulation est garantie, ce nouveau droit maritime a découpé les espaces en six zones (dont une zone internationale des fonds marins, considérée comme un "bien commun de l'humanité" et gérée par l'AIFM)

Document 7 page 158 Sylvie Brunel « Géographie amoureuse du monde ».

La création **d'une ZEE, la zone économique exclusive** (jusqu'à 200 milles des côtes), au lieu de calmer les tensions entraînent d'importants conflits, notamment pour le contrôle des îles. (pour des motifs qui peuvent être halieutiques, énergétiques et miniers) ou les trois à la fois dans de nombreux endroits. (Russie/Norvège, Grèce/Turquie, Golfe de Guinée ou Mer de Chine).

III) Une zone de conflit :

A) La piraterie : document 2 page 163

La piraterie maritime concerne trois zones principales, **le golfe d'Aden** (au large de la Somalie) **le détroit de Malacca** (Singapour), **et le golfe de Guinée.** (Afrique de l'Ouest) Un chiffre : 1200 otages en 2010, chiffres records. **Les pétroliers, les navires marchands mais aussi de plaisance et de pêche** subissent des attaques (en général contre une rançon) ce qui déstabilisent le commerce et les activités maritimes.

Les grandes puissances tentent ainsi d'implanter des **bases militaires**, comme à **Djibouti pour la France** afin d'organiser des patrouilles navales.

B) Le contrôle stratégique : document 4 page 157 : les seuils stratégiques :

Les Etats les plus puissants ont donc une capacité à déployer leurs capacités militaires et projeter ce pouvoir sur l'ensemble des mers. Les porte-avions et les sous-marins nucléaires permettent ainsi aux Etats d'intervenir sur n'importe quel endroit sur Terre.

■ Les Etats-Unis sont dans ce domaine une **hyperpuissance** (*attention cependant à l'usage de la notion, voir le cours d'histoire sur les chemins de la puissance américaine*) Ils possèdent **18 sous marins, 11 porte-avions et 12 porte-hélicoptères et leurs flottes sont présentes sur toutes les mers et océans.** Ils ont également **un réseau de bases militaires hérité** de leur rôle pendant le XXème siècle, deuxième guerre mondiale et guerre froide. (en particulier en Europe et en Asie)

■ La France, la Russie et le Royaume-Uni possèdent également des sous-marins nucléaires mais ce sont les grandes puissances émergentes qui augmentent constamment leurs dépenses d'armement, dans le domaine aéronaval en particulier. La Chine s'affirme ainsi comme une grande puissance militaire régionale dans le pacifique. D'autres puissances sont en passe de devenir des puissances navales régionales, comme l'Inde, le Brésil. Ils renforcent chaque année leur marine de guerre afin de défendre leurs intérêts stratégiques.

C) Des enjeux pour l'environnement :

La pollution des mers et des littoraux est un enjeu international majeur pour les décennies à venir. Elle révèle à la fois des conflits d'usage et de la durabilité des ressources.

■ Exemple de conflit d'usage : En 2010, l'explosion de la plate-forme pétrolière BP dans le golfe du Mexique a provoqué la pire marée noire de l'histoire des Etats-Unis, ce qui compromet depuis les activités de pêche et de tourisme en Louisiane en particulier.

■ La pollution ainsi que la surpêche sont responsable de la disparition de certaines espèces, comme le thon rouge en Méditerranée, les baleines (*pensez à l'action de l'ONG Greenpeace vis à vis du Japon*) ou les requins. D'une façon générale, les ressources des océans diminuent, alors que la pêche reste une activité indispensable pour assurer la sécurité alimentaire.

Conclusion :

L'Organisation maritime internationale, (sous mandat de l'ONU) regroupe aujourd'hui 170 pays et multiplie les conventions pour préserver les milieux marins et assurer la sécurité en mer. Mais cette agence pèse peu face aux enjeux économiques et commerciaux que représentent les espaces maritimes. Il en va de même pour les activités d'ONG telles que Greenpeace, qui multiplie les actions médiatiques pour sensibiliser l'opinion aux risques.

L'enjeu maritime majeur concerne aujourd'hui l'Arctique et ses ressources, un des espaces qui n'était pas encore un territoire convoité.